

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

OCTOBRE 2009

INFO
PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Chers concitoyens

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi Fermé Fermé

Mardi 8h30 – 12h Fermé

Mercredi 8h30 – 12h 14h – 18h

Jeudi 8h30 – 12h 14h – 18h

Vendredi 8h30 – 12h Fermé

Samedi 8h30 – 12h 14h – 16h

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar -Tabac - résultats sportifs

journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi 7h30 – 14h 16h – 21h

Mardi Fermé Fermé

Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h

Jeudi 7h30 – 14h 16h – 21h

Vendredi 7h30 – 14h 16h – 1h

Samedi 8h – 14h 16h – 1h

Dimanche 9h – 14h 16h – 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Lundi Fermé

Mardi Ecole 13h30 – 16h30

Mercredi 9h – 12h et 14h – 18h

Jeudi Fermé

Vendredi Ecole 10h – 12h

Samedi 13h30 – 16h

Boulangerie

Lundi Fermé

Tous les jours

7h à 14h et 16h à 19h30

Dimanche 7h à 13h

Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi 7h – 15h 16h30 – 20h

Mardi 7h – 15h 16h30 – 23h

Mercredi 7h – 15h Fermé

Jeudi 7h – 15h 16h30 – 23h

Vendredi 7h – 15h 16h30 – 23h

Samedi 8h – 15h 16h30 – 23h

Dimanche Fermé 16h30 – 23h

Sur réservation : Le Couscous
1^{er} et 3^{eme} samedi du mois, Tête
de veau 2^{eme} samedi du mois.

Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64

Lundi et jeudi

10h - 12h et 14h – 18h

samedi 10h - 13h et 14h - 18h

Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h30 à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Le 8 septembre, le partenariat public privé (P.P.P.) du Conseil Général du Morbihan et France Télécom Orange nous a été divulgué. Nous pouvons maintenant mesurer l'impact de ce projet sur la couverture haut débit de la commune de Kerfourn. Le résultat est éloquent. Actuellement 303 lignes sur les 340 étaient éligibles à 512 kbit/s (premier niveau du haut débit). La pose de fibre optique du central de Noyal-Pontivy jusqu'au centre de Kerfourn par le futur NRAzo (nouveau répartiteur zone d'ombre) rendra non seulement toutes les lignes accessibles à 512 Kbits mais aussi 319 lignes pourront disposer de 8 Mbit/s et ceci certainement avant fin 2010. Il est certainement utile de rappeler, au moment où vous recevez vos contributions directes que l'investissement départemental est de 12 000 000 € cofinancé par la Région Bretagne et l'Europe. L'objectif est d'améliorer le service de 24 000 lignes situées en zone blanche ou mal desservies. C'est avec une joie certaine et une grande satisfaction que la commune ne sera pas pénalisée dans son développement futur avec l'aide du projet « Morbihan haut débit ». J'ai tenu à remercier personnellement M. J.F. Kergueris, président du conseil général du Morbihan le 28 septembre à Pluvigner lors de la signature officielle du P.P.P.

La réunion du conseil municipal du 1^{er} octobre a validé le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics pour les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite en faisant appel à nos compétences locales. M. Jean Pierre Bouyat nous a listé 10 recommandations. Deux sont déjà en projet pour 2010 (l'accès à la boulangerie et aux toilettes publiques). Les trottoirs de la rue du Park Yen seront certainement les plus difficiles à mettre en œuvre rapidement. Les autres propositions sont réalisables avec un coût financier acceptable. C'est pourquoi, même si une grande partie des équipements de la commune sont conformes, nous avons l'obligation morale d'arriver au 100 % accessible.

Nous avons un souci avec le chauffage de l'église. La présence de monoxyde de carbone nous impose, en concertation avec les représentants de la paroisse, d'interdire l'utilisation du chauffage cet hiver lors des différentes cérémonies. L'arrêté sera établi dès la confirmation de deux professionnels du chauffage. Cette situation doit nous amener à une réflexion approfondie sur le futur mode de chauffage. L'impératif climatique nous oblige à écarter un mode de chauffage émetteur de CO₂.

Pour poursuivre dans le respect de notre cadre de vie, nous trouvons de nombreux déchets dans les fossés, dans les champs bordant les routes et près des colonnes de recyclage. Cette pratique me laisse songeur : jeter ses capsules de bières ou ses bouchons. Quel drôle d'idée ? Pourquoi font-ils cela ? Je souhaite voir une personne faire ce geste devant moi pour comprendre. Nous allons indiquer sur les trois sites de recyclage le bac d'ordures ménagères le plus proche. Même s'il est pourtant préférable de trier ces déchets avant. En cas de doute, vous pouvez consulter sur le site de Pontivy communauté les informations utiles pour améliorer votre recyclage. Pour ceux qui ne recyclent pas, posez la question à un voisin qui a pris l'habitude de le faire ! C'est tellement simple recycler.

Le 11 décembre 2009 de 17 h à 19 h 30 sur la place de la mairie, nous distribuerons les bacs de compostage gratuitement. C'est un geste politique fort de la communauté de commune pour réduire nos déchets. Les personnes souhaitant bénéficier de cet équipement doivent signer une convention. Dans cet esprit et pour compléter le début de cet alinéa, une proposition de journée de ramassage des déchets sur le territoire communal est envisagée. Pourquoi pas le vendredi après-midi du 11 décembre? L'organisation sera précisée le 16 octobre lors de la réunion des associations.

Bien à vous

Joël Marivain

Informations générales

Naissance

Imaya Lampre-Guéhenneux, le govern, le 28 août 2009

MEKESKEUSSAVEUDIR????

Cette fois, nous allons tenter de vous donner la signification de « spernen » : spern veut dire épine et spernen se traduirait donc par aubépine.

KENAVO!!!!

Pépinière d'Antan

« La Pépinière Guy Lévêque » donne place à « la Pépinière d'ANTAN ». Elle est dirigée à présent par M. LECLAIR Jérôme. Les horaires d'ouverture sont : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 14h à 18h. Le samedi de 8h30 à 12h30 et 14h à 17h30. Téléphone 06.88.51.61.74

Une réunion du SPANC (le Service public d'assainissement non collectif) est prévue le 20 octobre à 20h à la salle polyvalente. Les travaux de contrôles débuteront début novembre 2009.

Collecte de journaux

La prochaine collecte aura lieu le samedi 7 novembre 2009 au local communal, qui se trouve derrière la Médiathèque, à côté de l'église.

La Croix rouge, section de Noyal Pontivy, recherche 2 ou 3 bénévoles sur la commune de Kerfourn.

Actuellement une seule personne représente Kerfourn. L'activité consiste à participer à 2 permanences par an et à la réunion du planning. Tout se fait à Noyal Pontivy.

Merci de vous inscrire en Mairie (tel: 02.97.38.36.03)

Un blason pour Kerfourn

Beaucoup de communes ont un blason mais à Kerfourn nous n'en avons pas (jusqu'à preuve du contraire). Aussi, nous demandons aux Kerfournois des propositions, des suggestions, des idées pour en créer un qui symboliserait au mieux la commune. Faites preuve d'imagination et d'originalité et n'hésitez pas à déposer vos œuvres à la mairie, que vous ayez 7 ou 77 ans (et +).

Gym

Le club de gymnastique a suspendu momentanément les cours du mardi soir. Nous sommes à la recherche d'un ou d'une animatrice par l'intermédiaire du forum Bourse à l'emploi de profession –sport-56. Nous souhaitons reprendre rapidement nos activités afin de satisfaire nos adeptes.



Soirée moules frites le 17 octobre.

L'association des parents et amis de l'école Jean de la Fontaine organise un repas moules frites à la salle polyvalente à partir de 19h00 le samedi 17 octobre. Venez nombreux vous régaler !

CLUB DE L'AGE D'OR

Les activités du club ont repris en septembre avec le repas du 9 et le loto du 29 et vont se poursuivre en octobre avec le repas du mercredi 7.

Le mercredi 21: après-midi « jeux de société et de cartes » à partir de 14 heures 15 à la cantine municipale.

Le mardi 27: loto ouvert à tous (adhérents du club ou non) à 14 heures 30 à la cantine municipale.

Kerfourn : investi dans la prévention

Les membres du personnel communal de Kerfourn qui le souhaitent, ont suivi la formation PSC1 (prévention et secours civiques). Cette formation est dispensée par l'association des moniteurs du Blavet. Les participants ont appris les gestes qui peuvent sauver des vies, car chacun d'entre nous peut un jour être confronté à un accident de la route, du travail, des loisirs ou domestique. La commune a financé la formation des employés de la commune qui ont assisté aux cours car, dans leur travail auprès des enfants ou auprès de la population Kerfournoise ils peuvent être amenés à utiliser les connaissances acquises. Il vaut toujours mieux prévenir que guérir.

Le bulletin municipal et le site "kerfourn.fr" est à votre disposition ! Toutes les associations, ou autre, peuvent donner un article à faire paraître dans le bulletin municipal ou sur le site. Pas d'obligation pour un article mensuel. Les articles sont à déposer à la Mairie ou à envoyer par courriel à l'adresse suivante: bulletin@kerfourn.fr pour le 5 de chaque mois.

GSE KERFOURN

Après une année riche en rebondissement l'équipe A a terminé sa saison sur une note positive en finissant, sur la poule retour, meilleure de son groupe. Malgré cela certains joueurs ont décidé de quitter le club alors que beaucoup de choses étaient à faire grâce à l'apport de nouveaux et jeunes joueurs pour cette nouvelle saison.

La GSE repart avec 37 licenciés seniors, 2 U13 et 6 pré-débutants encadrés par 13 dirigeants. Pour cette nouvelle saison l'équipe A est entraînée par Michel GAINCHE et la B par Stéphane EVEN. Les résultats pour la A tardent à venir, il ne faudra pas attendre que ce soit encore le même groupe de joueurs qui s'entraîne toute l'année pour nous sauver. Si les 2 équipes s'entraînent régulièrement je ne doute pas de la réussite. Mais le tempérament de conquérant devra nous habiter tous les dimanches. Je souhaite à Michel et Stéphane une saison pleine de satisfaction ainsi qu'à nos 2 arbitres Michel Mortelette et Lauriane Le Tutour.

Je suis très satisfait de retrouver de jeunes licenciés qui seront en entente avec CREDIN tous les mercredis et samedis après midi encadrés par William LE CORRE et Michel MARIVAIN.

Sachez que les cartes de supporters sont en vente, avec une 2^{ème} carte par famille à moitié prix, au bar chez MARIE JO et à L'HIRONDELLE. Merci à ces deux commerçants qui sponsorisent le nouveau jeu de maillot.

Erwan LE CORRE

CUISINE AUX PLANTES SAUVAGES

Il est inutile de vous décrire l'ortie, cette mal aimée qui, pourtant, peut vous rendre d'innombrables services.

En cuisine, cette plante riche en fer, potassium, silice, magnésium et en vitamines a et C peut être utilisée en soupe, gratin ou tarte et même pour la confection de gelée.

Soupe aux orties: « les secrets de l'ortie par Bernard Bertrand »

Pour 4 à 6 personnes, il vous faut:

150 g d'ortie - 1 oignon - 1 gousse d'ail - féculent (pomme de terre, flocons de céréales ou tapioca selon le goût de chacun).

Récolter et laver les jeunes pousses les plus tendres (les 4 ou 5 premières de la tige). Faire revenir ail et oignon dans un peu d'huile, verser les orties et les faire fondre. Ajouter le féculent. Couvrir d'eau, sans plus. Saler.

Lorsque le féculent est cuit passer le tout au moulin à légumes. Assaisonner.

Servir le velouté avec de la crème fraîche ou avec croûtons aillés et fromage râpé.

Plus diététique si le féculent est remplacé par le même poids d'ail et d'oignons et la crème par 2 verres de lait



NOS PRODUITS LOCAUX ONT LA PATATE DU 12 AU 18 OCTOBRE 2009 DANS LE PAYS DE PONTIVY

1) Pourquoi valoriser les produits locaux ?

Il s'agit d'abord de développer une mise en réseau pérenne entre les producteurs, artisans et commerçants dans une logique de valorisation des filières locales (territoire-produits, territoire-filière et identité-produits-territoire) en s'appuyant sur la proximité locale des Unions Commerciales (UC).

Il est tout aussi important de sensibiliser les habitants aux productions locales et à l'achat de proximité, dans un souci de développement durable et de maintien des emplois locaux.

2) Que va-t-il se passer ?

Les unions commerciales, les communes volontaires proposeront des animations dans le Pays de Pontivy dans la semaine du 12 au 18 octobre 2009.

Vous pourrez redécouvrir les produits du Pays de Pontivy dans les vitrines des commerçants, rencontrer les producteurs locaux sur les marchés habituels ou spécialement mis en place, déguster les produits, participer aux animations organisées pendant la semaine et le week-end.

Vous pourrez gagner 40 paniers garnis d'une valeur de 60 € (produits | bulletin avec questions à compléter dans les commerces participants). Un tirage au sort revelera les gagnants. Pour connaître le détail des animations, contactez le Pays de Pontivy au 02.97.27.86.66 ou par courriel accueil@pays-pontivy.fr



L'école Jean De La Fontaine se raconte

Voilà un mois que les enfants ont repris le chemin de l'école. Les enfants de l'école publique ont retrouvé la même équipe pédagogique : Laurent Le Sergent, enseignant de la classe maternelle-CP, Angèle Collin, ATSEM et Magali Cadoret, enseignante de la classe des CE-CM et directrice de l'école.

Dans le cadre du Réseau d'Ecoles Rurales, les élèves se rendront tous les mardis à Gueltas rejoindre les élèves de Saint-Gonnéry et ceux de Gueltas. Ils y feront des activités sportives, une préparation à la rencontre chorale qui aura lieu en fin d'année scolaire, à Pontivy.

Dans le cadre du Réseau d'Education Prioritaire, les CE2-CM se rendront cinq fois dans l'année à Rohan. Les CE2 du REP se retrouveront à l'école et les CM au collège pour y faire des activités avec les élèves de 6ièmes. Ces journées au collège permettront aux CM de découvrir le collège, son fonctionnement et de rencontrer les professeurs.

Durant le deuxième trimestre, les élèves bénéficieront de 11 séances à la piscine de Pontivy.

Un projet école et cinéma



Cette année, la classe des CE-CM est inscrite dans un projet école et cinéma. Les élèves se rendront 3 fois dans l'année au cinéma de Pontivy. Un travail pédagogique sera mené à partir de ces films. Ce projet sera l'occasion de découvrir l'histoire du cinéma et de former les élèves à la création d'un film d'animation.



Intervention des pompiers à l'école

Le lundi 5 octobre à 15h30 l'école Jean de la fontaine a été évacuée. Tous les enfants et les encadrants se portent bien car il s'agissait en fait d'un exercice de secours en collaboration avec les pompiers de Kerfourn.

PRESENCE VERTE PAYS D'OUEST

La question du maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, isolées ou dépendantes est une des priorités de plus en plus présente pour tous. Il existe un moyen de remédier aux inquiétudes que soulève une telle situation : la téléassistance des personnes à domicile comme le propose **PRESENCE VERTE PAYS D'OUEST**.

Comment fonctionne ce système ?

PRESENCE VERTE Pays d'Ouest est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h /24 et 7 jours / 7.

Fiable et efficace, ce système simple d'utilisation est composé d'une part d'un transmetteur (connecté au réseau téléphonique) et d'une télécommande portée soit en médaillon soit au poignet, servant à déclencher le transmetteur à distance (de 50 à 130 mètres).

En cas d'appel, une communication directe s'instaure entre la personne et la centrale d'écoute, composée d'une équipe de professionnels, qui analyse l'appel et fait intervenir le réseau de solidarité désigné par l'abonné lors de la signature du contrat. Le réseau est composé de 2 à 4 personnes, souvent des membres de la famille, voisins, amis, médecin ou de personnes de confiance qui possèdent généralement la clef de votre habitation. En cas d'absence de l'ensemble du réseau, le centre des pompiers le plus proche est alerté.

Quelques minutes après le signal d'appel, le centre d'écoute rappelle au domicile afin de s'assurer que quelqu'un soit bien intervenu. Dans le cas contraire, la procédure est réactivée.

Une convention de partenariat avec PRESENCE VERTE Pays d'Ouest

Le CCAS a choisi de travailler en partenariat avec l'Association PRESENCE VERTE Pays d'Ouest qui représente aujourd'hui le premier opérateur en téléassistance par son nombre d'abonnés et par sa couverture géographique.

Notre collaboration a pour objectif de faciliter l'accès à ce service grâce à une information plus diffuse et à une priorité dans l'installation à domicile du système.

En vous adressant au CCAS, vous bénéficiez grâce à cette convention de partenariat, d'une exonération des frais d'installation et de mise en service à hauteur de 50 % : **soit 24,50 € au lieu de 49 € pour l'année 2009**.

Des aides peuvent être attribuées dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), par les régimes de retraites ou les mutuelles.

De plus, Présence Verte est aujourd'hui **agrée « Services à la Personne »** et permet à ses abonnés imposables de bénéficier d'une **réduction d'impôts de 50%** des sommes restant à charge au titre de la téléassistance.

Pour tout renseignement, contactez le CCAS de Kerfourn ou PRESENCE VERTE au 02.97.46.51.23 ou sur le site internet www.presenceverte.fr